

MIGRATIONS ET FORMES DU DEVELOPPEMENT A L'ILE MAURICE

A propos d'une recherche

Suzanne CHAZAN

Sociologue, UR 51 : "Patrimoines, culture, environnement"

Recherche associée MGI/ORSTOM¹

1. Introduction

Le programme de recherche sur le thème "Migrations, commerce, plantations dans le Sud-Ouest de l'Océan Indien aux XIX-XXe siècles" a été préparé lors de mon premier séjour à l'île Maurice et a fait l'objet d'un rapport en décembre 1992. Depuis lors, trois rapports d'étapes ont été rédigés chaque année, en 1994, 1995 et 1996.

Je reviendrai tout d'abord sur les différents stades de ce programme. Il semble en effet qu'après trois ans de travail sur le terrain, le programme retrouve aujourd'hui ce qui était son point de départ, le thème central des migrations. Le thème, dont j'ai très peu parlé, peut enfin être déplié et prendre tout son sens, à travers :

- les nouveaux modes d'articulation négoce-plantation dans le contexte de l'ouverture des espaces coloniaux,
- les formes différenciées de développement capitaliste,
- le jeu des rapports Etat-sociétés dont la complexité est perceptible dans le développement généralisé des formes associatives que l'on trouve à Maurice.

En second lieu, j'évoquerai *très rapidement* la relation entre l'histoire et l'anthropologie qui caractérise les recherches sur le terrain. Ce sera une entrée en matière pour les recherches menées par Stéphanie Bordes, Sitradeven Panyandee et Indrani Nagamah Gopauloo.

2. Les migrations dans la construction nationale mauricienne

Après trois ans de recherche sur le terrain, dans une fonction de "supposée sachante", mon véritable savoir et mon expérience étant de mesurer la distance entre ce que j'avais pu apprendre sur l'île Maurice dans les livres et la réalité, je reviens à mon point de départ. C'est ce qui apparaît, en effet, si je compare les écrits de ces dernières années.

a) Les raisons d'un silence

En relisant les rapports d'étape du programme du plus récent vers le plus ancien, je suis frappée de voir que je n'y parle plus qu'allusivement des migrations, préoccupée de présenter les sujets de DEA et les thèses qui traitent de la transformation économique et sociale du point de vue du

1- MGI : Mahatma Gandhi Institute.

négoce et de la plantation. Le texte le plus précis sur ce sujet est la communication que j'ai faite lors d'un colloque, en août 1994, où apparaît le thème "*Faits migratoires et périodisation historique*". A partir de cette date, plus aucune référence n'est faite sur ce sujet, pas même sur le thème des communautés qui sont venues à Maurice pour des raisons de commerce, point de départ du programme intitulé en 1991 "*Marchands musulmans dans l'océan Indien occidental*". Pourquoi ce sujet central de la recherche prévue à Maurice n'est-il plus énoncé à mesure que les enquêtes de terrain se développent ?

La réponse la plus évidente pourrait être que je n'ai mené aucune enquête sur le sujet et que je n'ai rien à dire d'autre que les présupposés qui étaient les miens. En réalité, j'ai beaucoup travaillé sur le sujet par approche directe et je dispose d'entretiens effectués auprès de certaines familles Meimon et Sunni-Sourti, de commerçants chinois, de familles mauriciennes d'origine française, de familles créoles et je commence à avoir une bonne connaissance de l'histoire du vieux quartier commerçant de Port-Louis qui a servi de base à l'identification des groupes de familles commerçantes intéressantes à étudier. De plus, le travail en cours de Sitradeven Panyandee sur la communauté tamoule m'oblige à poser un regard nouveau sur la recherche engagée depuis 1992.

L'autre explication sur l'absence du sujet de l'immigration dans mes rapports d'étape depuis 1994, serait que je me suis engagée dans des enquêtes de terrain qui me conduisent à étudier davantage la région de Moka-Flacq, dans un but de généralisation de la recherche portant sur l'histoire sucrière et la transformation économique et sociale de Maurice, ses modèles de développement. Ceci reviendrait à dire que je serais désormais plus attentive à l'étude des formes et des rapports de production locaux dans lesquels la question migratoire serait secondaire. Là encore, l'ensemble des matériaux recueillis sur l'histoire des moulins appartenant à des sociétés d'où sont issues les Grandes Compagnies sucrières de FUEL, Constance ou Beauchamp, montrent que la construction des espaces sucriers d'aujourd'hui a engendré et s'est appuyée en permanence sur des réseaux migratoires qu'il est impossible d'ignorer. De la même manière, le développement de la grande plantation, plus ou moins dépendante du développement sucrier, doit intégrer l'espace des migrations attachées aux pays d'origine des planteurs.

Enfin, comment comprendre mon silence sur le thème des "Migrations", quand on sait que rien à Maurice ne se comprend si l'on fait abstraction des jeux de différence-identité attachés à l'histoire des "grandes familles"² ? La famille est un espace de sociabilité essentiel qui, pour certains, rejoint une appartenance de caste, pour d'autres est assimilable à une "République de cousins", ou peut rejoindre aussi certains sous-groupes ethniques. La famille revêt une importance considérable dans les domaines de la vie sociale, économique et politique, et cela ne peut être ignoré dans une recherche.

2- Je prends le terme "grande famille" au sens de famille élargie, qui ne veut pas dire "bonne famille" présupposant un jugement de valeur.

J'avais cependant préparé une recherche portant sur un réseau migratoire Souni-Sourti en collaboration avec Sawkat Toorawa et sa famille, mais je n'ai pu la finaliser en raison de l'épidémie qui a sévi dans la région de Surrat puis, l'année suivante, par manque de crédits. Etait-il écrit que je ne pourrais travailler sur ce sujet spécifique alors que les enquêtes de terrain m'invitaient à l'approfondir ?

Finalement, la vraie raison de ma difficulté à traiter le sujet des migrations et de leur importance dans l'histoire mauricienne est que je n'ai pas encore acquis la bonne distance nécessaire à une juste mesure des rapports externes qui ont fondé l'histoire de Maurice à ses débuts, ni de ceux qui interagissent actuellement dans son devenir.

Le thème des "migrations", en effet, engage des niveaux de lecture très généraux des données d'enquête qu'il importe de clarifier pour chaque type de matériaux, qu'il s'agisse d'entretiens, de généalogies, d'histoires foncières, ou encore d'observation participante des événements de la vie sociale-culturelle, des événements d'actualité. Ces niveaux de lecture requièrent qu'on ait intégré les modes de fonctionnement de la société pluri-culturelle et identifié les lieux et formes d'intégration ethnique dans le fonctionnement de la société globale.

b) Des interrogations

Je suis fasciné par des modes de fonctionnement qui me restent étrangers, notamment :

- Une société qui ne se donne pas à voir sous la forme d'une organisation hiérarchique, qui pratique le plus possible "l'évitement hiérarchique". Qu'il s'agisse des organismes privés ou de l'administration, les jeux décisionnels se situent dans "l'ailleurs", dans les procédures dont dépend le terrain choisi de la négociation. Finalement, l'Etat ne s'instituerait pas sur une différence entre Public et Privé, mais seulement au moment où il est utile et juste à ce moment-là, dans le jeu négocié des causes à instruire sous la forme du "Gentlemen's Agreement".

- Une société qui est d'autant plus fermée qu'elle est totalement ouverte. Effet de l'insularité peut-être, si l'on entend par insularité le fait que toute émergence socio-économique durable suppose l'articulation entre un ou plusieurs espaces de production avec un ou plusieurs réseaux d'échange à plus ou moins longue distance. L'exemple de la réussite de certains "encanteurs" du marché de Port-Louis le montre et on pourrait prendre beaucoup d'autres exemples...

- Une société qui a pris en compte la forme d'organisation des Sociétés Anonymes et à Responsabilité Limitée dans le domaine de la vie quotidienne intégrant la culture, la religion, la protection sociale, les activités sportives, les oeuvres caritatives, tout ce qui appartient au domaine du travail social. Est particulier le mode de fonctionnement de l'Etat qui disparaît dès que la cause ayant nécessité son intervention est entendue ; cet Etat interviendrait de manière "discrète" au sens propre, c'est-à-dire diluée dans la société civile. L'Etat est un Etat non-protecteur qui sert de référence pour la juste cause, celle qui est légalement instituée.

- L'imaginaire social se situerait-il dans les interstices entre la procédure et la juste cause qu'il convient d'instruire légalement ? L'avoué, spécialiste de la procédure adaptée à la cause à entendre, ne serait-il pas un anthropologue qui s'ignore ? L'observation anthropologique de la société pluri-culturelle mauricienne que j'aimerais être en situation de faire, aurait pour objet le code de procédure, en ce lieu privé qu'est le cabinet de l'avoué, l'étymologie même de cette fonction sociale étant celle de la cause entendue. L'ajustement de la procédure à la diversité de la demande sociale, voilà un thème que je n'avais pas identifié avant de connaître la vie quotidienne de Maurice.

Toutes ces incertitudes qui font de moi désormais un chercheur "sans qualité"³ me conduiront à n'avoir plus peur de ce que je sais ne pas savoir. Les projets de publication à venir porteront sur le sujet central de la société mauricienne contemporaine, produit des migrations passées qui ont instruit les différences ethniques, religieuses et économiques que l'on connaît, tandis que les inégalités sociales se sont jouées sur le registre de la domination coloniale passée sans pour autant s'y limiter. Le développement qui s'est produit dans l'immédiate après-guerre, et le processus subséquent de l'Indépendance ont été des facteurs déterminants qui ont présidé à une réalité sociale-économique nouvelle. Les formes de développement que l'on qualifiait, dans les années 1970, de non ou pré-capitalistes, ces *réseaux asiatiques de l'échange*, sont aujourd'hui comprises comme des formes différenciées de développement capitaliste. Les temps changent, l'espace aussi, surtout dans le contexte de mondialisation des échanges des produits et des capitaux, l'Etat doit jouer sa partition pour maîtriser l'articulation des économies réelles avec les formes spéculatives d'accumulation. La question devient la suivante : comment fortunes diverses et modes de vie différenciés peuvent-ils contribuer à l'émergence d'un Etat-nation susceptible de faire face aux contraintes externes d'un monde en voie d'internationalisation ? Dans cet ordre d'idée, quels sont les modèles de développement disponibles au devenir mauricien. Je suis tentée de demander : y a-t-il, comme au temps des années 60, un professeur Mead dans la salle, cet universitaire de la London School of Economics qui a initié, avec des hommes d'affaires mauriciens et le regretté Mike Patureau, la stratégie des EPZA⁴ dont on peut dire qu'elle fut une réussite ?

Le thème des migrations, on le voit, rejoint celui des formes de développement possibles, des rapports Etat-société, de l'ouverture et du positionnement de Maurice dans l'espace des échanges internationaux. Ce sujet très global demande à être confronté et nourri par les recherches qualitatives. J'ai bénéficié d'un capital de confiance⁵ qui m'autorise à dire que les informateurs qui m'ont apporté leur concours m'ont appris à "changer de lunettes" et de perspectives. Ils m'ont entraînée comme un coureur de fond à renouveler sans cesse mes points de vue sur les sujets traités.

Le thème des migrations n'est donc pas réductible à des aspects comptables formellement identifiés. A travers ce thème renouvelé qui engage une

3- Par référence à "*L'homme sans qualité*" de André Musil.

4- EPZA : Export Processing Zone.

5- Et j'ai une grande dette à l'égard de tous ceux et celles qui m'ont accueillie, reçue et enseignée.

approche d'une société plurielle, je reviendrai à la "problématique générale" du programme qui posait les activités de négoce avec celles de la plantation comme étant liées tout en étant contradictoires : l'une, *la plantation*, est le domaine privilégié d'une intégration et d'une accumulation locales, l'autre, *le négoce*, représente plus volontiers le jeu externe des mêmes rapports engagés, dans le cadre d'un dépassement de l'insularité.

3. Anthropologie et histoire : introduction a la thématique des chercheurs associés au programme

Intégrer la pratique de recherche aux interrogations sur le sujet est une nécessité pour l'anthropologue, de la même manière que l'historien se doit de présenter et discuter ses sources. La matière première de l'anthropologie est différente de celle de l'historien, mais la démarche intellectuelle reste fondamentalement la même puisque l'histoire est soit une reconstitution, soit une production. Dans les deux cas de figure, qu'elle soit rétroactive pour l'historien ou anticipatrice pour l'anthropologue, l'interprétation des données suppose une mise à jour des lieux et des modes de questionnement.

Si on peut dire que l'anthropologue conjugue l'histoire au présent, c'est parce qu'il considère l'histoire comme une réalité vécue, comme un donné en perpétuelle recomposition, un devenir qui reste à faire. Les périodes du passé mauricien où le jeu sur les temporalités a donné sens à des rapports contemporains sont nombreuses⁶. Je suis sûre que mes collègues chercheurs auront soin d'intégrer la dimension historique des sujets traités, qu'il s'agisse du thème de la transformation sociale à partir de la plantation et de l'industrie sucrière ou encore des formes de l'échange marchand ou non-marchand.

Leurs recherches n'ont aucun parti pris ni idéaliste ni machiavélique. L'angélisme n'est pas une attitude de recherche pas plus que Machiavel n'a de raison d'être aux rendez-vous de l'histoire générée, produite ou reconstituée. On peut donc voir, dans le travail de Stéphanie Bordes, que les rapports qui se sont joués dans l'histoire du développement sucrier n'ont rien de manichéen, sinon on ne comprendrait pas les formes nouvelles d'émergence économique et sociale depuis l'Indépendance. Son analyse des rapports historiques réels de la plantation avec l'industrie sucrière tiendra compte des rapports de production contemporains dont certains renvoient à un passé plus ou moins lointain. L'histoire qu'elle traite, même si elle peut être l'occasion de désigner des traits structuraux socio-historiques, se veut préoccupée des enjeux étroitement associés mais concurrents de la plantation et du négoce, thème général du programme.

De la même manière Nagamah Gopauloo et Sitradeven Panyandee intègrent totalement la perspective historique dans leur manière de traiter les formes de l'échange.

⁶ Ainsi en fut-il des événements qui ont dessiné les contours de la vie sociale-politique d'aujourd'hui dans les domaines de la vie syndicale, des coopératives, toutes institutions qui ont leur place dans la cité d'aujourd'hui.